



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX, No 24

Samedi 11 Juin 1892.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montreal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montreal, Boite 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "  
" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

# CLOCHES POUR EGLISES

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



# LA ROYALE

## CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

# JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions  
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

# PERRAULT ET MESNARD,

## ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

### ALIENES ET LES EPLEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

### FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

## NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

# ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

## I R I E R E S D E S Q U A R A N T E - H E U R E S

LUNDI	13	JUIN	— St-Antoine de Longueuil.
MERCREDI	15	"	— Ste-Clotilde.
VENDREDI	17	"	— T. Ste. Trinité de Contre-cœur.
DIMANCHE	19	"	— St-Louis de Gonzague.

## F E T E S D E L A S E M A I N E

DIMANCHE	12	JUIN	— 1 P. T. Ste Trinité d. 2 cl.
LUNDI	13	"	— S. Antoine de Padoue, C., d.
MARDI	14	"	— S. Basile, E. D., doub.
MERCREDI	15	"	— S. Barnabé, Ap., d. m.
JEUDI	16	"	— FETE-DIEU, d. 1 cl. ( <i>d'obl.</i> )
VENDREDI	17	"	— De l'Oct., sem.
SAMEDI	18	"	— De l'Oct., sem.

## O F F I C E S E X T R A O R D I N A I R E S

**DIMANCHE 12.** Annonce de la FETE-DIEU.

**Cathédrale.** — Lundi, 13, Service annuel pour le repos de l'âme de Mgr Bourget, à 7 h.

Jeudi, 16, A la suite de la grand-messe il y aura procession du T. S. Sacrement dans l'église et exposition jusqu'au salut.

**Confirmation** — Dim. 12, à 11 h, chez les Religieux du Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet ; à 2 h au Pénitencier.

**Visite Pastorale.** Dim. 12 à St-Vincent de Paul ;

Lundi, 13, à St-François de Sales ;

Mardi, 14, à Terrebonne ;

Mercredi, 15, à Ste Anne des Plaines ;

Jeudi, 16 à St-Janvier.

**DIMANCHE 12,** Fête du T. de la Ste-Trinité à Contre-cœur.

**DIMANCHE 19.** — Fête des Titulaires de Ste-Julienne, solennité de celui de St-Jean-Baptiste, à Montréal.

Il n'y aura pas de solennité pour les Titulaires de St-Antoine de Padoue, à Montréal, Longueuil et Lavaltrie, et de St-Basile.

## L a S e m a i n e R e l i g i e u s e d e M o n t r é a l

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchésl.  
                  { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

10ME ANNÉE. SAMEDI, 11 JUIN 1892. VOL. XIX, No 24.

---

## SOMMAIRE :

I Dimanche de la Trinité. — II Lettre de N. S. P. le Pape Léon XIII aux cardinaux français, (suite) — III Mgr Ignace Bourget. — IV Notes historiques sur Valleyfield, (suite et fin). — V Adresse de l'Hon. M. Prendergast, maire de St-Boniface. — VI A Mgr Emard. — VII Lettre du Nord-Ouest. — VIII L'Hospice St-Jean de Dieu. La mission St-Isidore, (suite). — IX Chronique. — X Aux prières.

---

## DIMANCHE DE LA TRINITE

« Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés » (S. Luc, VI).

Notre-Seigneur Jésus Christ, pour sauvegarder la dilection fraternelle, tranche par la racine la cause qui, le plus souvent, trouble la sérénité de cette divine vertu. Il nous défend de nous juger les uns les autres ; et afin de donner à sa parole la plus haute des consécérations, il y attache la plus consolante de toutes les promesses : « Si vous ne jugez pas, dit il, vous ne serez pas jugés. » Ainsi, nous avons entre nos mains notre destinée future. Nous paraîtrons indubitablement devant Celui qui jugera les vivants et les morts ; nous serons absous, si nous usons de miséricorde ; nous serons condamnés, si nous sommes implacables. Le Juge souverain tiendra la balance dont nous nous serons servis nous-mêmes.

Interrogeons nos sentiments et nos pensées habituelles. Voudrions-nous être jugés au tribunal de Dieu comme nous jugerons nos frères ?

Si l'humilité nous oblige d'ouvrir nos yeux sur nos propres défauts, la charité, au contraire, doit en quelque sorte nous aveugler par rapport aux imperfections des autres. Elle ne voit pas

le mal, elle ne veut voir que le bien ; elle ne soupçonne pas, ne condamne pas ; elle laisse à Dieu le soin de rendre justice, et elle espère pour son prochain la miséricorde dont elle a besoin elle-même.

Prenons l'habitude de reporter sur nous les jugements sévères que nous portons sur les autres, et appliquons aux autres la bonne opinion que nous pouvons avoir de nous-mêmes.

---

## LETTRE DE N.T.S.P. LE PAPE LEON XIII AUX CARDINAUX FRANÇAIS

---

(Suite)

Voilà ce qui Nous a déterminé, de Notre entière initiative et en pleine connaissance de cause, à élever la voix ; et Nous ne cesserons de l'élever chaque fois que Nous le jugerons opportun, avec l'espoir que la vérité finira par se frayer un chemin jusque dans les cœurs qui lui résistent, peut être avec un reste de bonne foi. Et comme le mal que Nous signalons, loin de se limiter aux catholiques, atteint tous les hommes de sens et de droiture, c'est à eux aussi que nous avons adressé Notre Encyclique, pour que tous se hâtent d'arrêter la France sur la pente qui la mène aux abîmes. Or, ces efforts deviendraient radicalement stériles, s'il manquait aux forces conservatrices l'unité et la concorde dans la poursuite du but final, c'est-à-dire la conservation de la religion, puisque là doit tendre tout honnête homme, tout ami sincère de la société : Notre Encyclique l'a amplement démontré.

Mais le but une fois précisé, le besoin d'union pour l'atteindre une fois admis, quels seront les moyens d'assurer cette union ?

Nous l'avons également expliqué et nous tenons à le redire, pour que personne ne se méprenne sur Notre enseignement : un de ces moyens est d'accepter sans arrière pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe. Ainsi fut accepté en France le premier empire, au lendemain d'une effroyable et sanglante anarchie ; ainsi furent acceptés les autres pouvoirs, soit monarchiques, soit républicains, qui se succédèrent jusqu'à nos jours.

Et la raison de cette acceptation, c'est que le bien commun de la société l'emporte sur tout autre intérêt ; car il est le principe créateur, il est l'élément conservateur de la société humaine ; d'où il suit que tout vrai citoyen doit le vouloir et le procurer à tout prix. Or, de cette nécessité d'assurer le bien commun dérive, comme de sa source propre et immédiate, la nécessité d'un pouvoir civil qui, s'orientant vers le but suprême, y dirige sagement et constamment les volontés multiples des sujets, groupés en faisceau dans sa main. Lors donc que, dans une société, il existe un pouvoir constitué et mis à l'œuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit, pour cette raison, l'accepter tel qu'il est. C'est pour ces motifs et dans ce sens que Nous avons dit aux catholiques français : Acceptez la République, c'est à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous ; respectez-le ; soyez-lui soumis comme représentant le pouvoir venant de Dieu.

Qu'on veuille bien y réfléchir, si le pouvoir politique est toujours de Dieu, il ne s'ensuit pas que la désignation divine affecte toujours et immédiatement les modes de transmission de ce pouvoir, ni les formes contingentes qu'il revêt, ni les personnes qui en sont le sujet. La variété même de ces modes dans les diverses nations montre à l'évidence le caractère humain de leur origine.

Il y a plus. Les institutions humaines les mieux fondées en droit et établies dans des vues aussi salutaires qu'on le voudra, pour donner à la vie sociale une assiette plus stable et lui imprimer un plus puissant essor, ne conservent pas toujours leur vigueur conformément aux courtes prévisions de la sagesse de l'homme.

En politique plus qu'ailleurs, surviennent des changements inattendus. Des monarchies colossales s'écroulent ou se démembrant, comme les antiques royautés d'Orient et l'empire romain ; les dynasties supplantent les dynasties, comme celles des Carolingiens et des Capétiens en France ; aux formes politiques adoptées d'autres formes se substituent, comme notre siècle en montre de nombreux exemples. Ces changements sont loin d'être toujours légitimes à l'origine ; il est même difficile qu'ils le soient. Pourtant le *criterium* suprême du bien commun et de la tranquillité publique impose l'acceptation de ces nouveaux gouvernements établis en fait, à la place des gouvernements antérieurs qui, en fait, ne sont plus. Ainsi se trouvent suspendues les règles ordinaires de la transmission des pouvoirs, et il peut se faire même qu'avec le temps elles se trouvent abolies.

## MGR IGNACE BOURGET

Mercredi dernier, 8 juin, était le septième anniversaire de la mort de Mgr Ignace Bourget, second évêque de Montréal.

Pendant sa longue carrière épiscopale, il donna l'exemple des vertus qui font les saints, et opéra des œuvres réservées aux grands serviteurs de Dieu.

Disparu de la scène de ce monde depuis plusieurs années déjà, il vit cependant dans toutes les mémoires, et loin de s'effacer, son souvenir ne fait que grandir au sein de nos populations catholiques.

Entré dans l'éternel repos, il a reçu la juste récompense de ses sacrifices.

A Mgr Ignace Bourget, s'applique admirablement, il nous semble, cette belle épitaphe gravée sur une tombe illustre dans l'église de Ste-Marie-des-Anges, à Rome :

« Il a vécu dans la vertu, il vit dans notre souvenir, il vivra dans la gloire :

Virtute vixit,  
Memoria vivit,  
Gloria vivet. »

## NOTES HISTORIQUES SUR VALLEYFIELD

(Suite et fin)

Les Sœurs de la Providence n'auront pas longtemps à attendre, il y a tout lieu de le croire, l'ouverture de l'hôpital dont les fondations ont été faites, depuis neuf ans bientôt, aux frais d'un généreux citoyen de Valleyfield, M. Zéphyrin Boyer, qui à deux reprises, en 1885 et en 1890, a rempli les fonctions de maire de cette ville.

L'hôpital retardé jusqu'ici par les constructions de la cathédrale et du presbytère, aura 100 pieds sur 50, et se trouve placé dans un magnifique terrain de 345 pieds carrés, légué en même temps à la ville par M. Zéphyrin Boyer.

La première pierre de cet établissement posée le 21 octobre 1883 a été solennellement bénite par Monseigneur l'ar-

chevêque de Montréal, dans une cérémonie dont Valleyfield a gardé le souvenir.

\* \* \*

Valleyfield possède pour l'instruction des garçons un collège sous la direction des Religieux de Ste-Croix, depuis 1885. Ce collège remonte à une époque plus éloignée, mais jusqu'à cette date, il était confié à des instituteurs laïques.

Le collège, tel qu'on le voit aujourd'hui, avec sa maison en pierre à deux étages, et un vaste soubassement, fut construit par la fabrique, en 1876, et terminé en 1878. M. le curé Lasnier prit une part active à l'achèvement de cet établissement et y contribua de ses deniers personnels, avec un grand désintéressement. Le premier instituteur qui en eut la direction fut M. Green bien connu des habitants de Valleyfield.

Pendant 42 ans, il a exercé dans diverses paroisses de la province les modestes, mais utiles fonctions d'éducateur.

Avant la construction du collège, dès 1858, Valleyfield avait déjà une école dont le premier instituteur fut M. Caron, remplacé en 1860 par M. Codebecq, d'origine française. Ce dernier a, pendant 15 années, dirigé cette école placée dans la catégorie des écoles-modèles. Les classes contenaient alors de 50 à 60 élèves.

Le premier local occupé par M. Codebecq, auquel nous devons ces renseignements, se trouvait à côté de la cathédrale, sur la rue même qui passe devant le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Deux ou trois ans après, le nombre des élèves augmentant, l'école fut transférée un peu plus loin sur la même rue, et offrit alors une installation plus convenable.

Le nombre de plus en plus grand des enfants fit décider la construction du collège, et en 1885, comme il était difficile de trouver dans des conditions économiques pour les commissaires des écoles le recrutement du personnel enseignant, on confia la direction de ce collège aux Religieux de Ste-Croix.

Le premier principal de ce collège fut le P. E. Lafond qui y a laissé d'excellents souvenirs. Ce digne Père est aujourd'hui dans le diocèse de Dacca au Bengale, à Burisall et Gourmalj, où il est à la tête d'une maison de son Institut, sous l'autorité apostolique d'un évêque canadien, Mgr Louage, ancien Provincial des mêmes frères au Canada.

Le collège est desservi par 10 frères et un Père directeur ; il possède 10 pensionnaires, 70 demi-pensionnaires et 430 externes, soit en totalité 510 élèves.

Evidemment, le personnel enseignant est surchargé, puisqu'il y a plus de 50 élèves par professeur ; mais il existe une raison majeure qui ne permet pas d'augmenter le nombre des professeurs, c'est l'exigüité du local. Construit alors que Valleyfield ne comprenait que 3500 habitants, ce collège s'est trouvé dans l'impossibilité de répondre aux besoins d'une population dépassant 5,000 âmes. Il a fallu convertir en classes tout ce qui était susceptible de recevoir cette destination et les frères ont dû se contenter de ce qui restait. Or, ce reste était et est encore absolument insuffisant. Le Père directeur est bien obligé de reconnaître la pénible situation faite à ses professeurs, qui sont vraiment très-méritants pour remplir, avec le zèle dont il ne cessent de donner chaque jour de nouvelles preuves, leur rôle d'éducateurs dans de semblables conditions.

\* \* \*

Nous devons, en toute justice, inscrire ici les noms des curés de Valleyfield qui ont, avec des succès divers, mais tous avec le même zèle pour le bien de leur paroisse, contribué à la création de ces institutions, à l'édification de ces monuments, depuis M. l'abbé Amable Thibault, premier curé de Ste-Cécile, M. J. T. Lasnier qui lui succéda en 1864, et occupa ce poste jusqu'en 1878, M. Alexis Pelletier dont nous avons déjà parlé, M. J. O. Roussin, aujourd'hui à St-Henri de Montréal, pour finir à M. Santoire nommé il y a un mois et demi et qui arrive d'Huntingdon où il a laissé le souvenir d'un prêtre zélé et d'un habile administrateur.

Voilà l'ensemble des institutions de charité d'éducation, et des édifices religieux que possède Valleyfield.

\* \* \*

Comme cité, la ville de Salaberry de Valleyfield, pour lui donner son titre officiel, a également marché à grands pas dans la voie du progrès.

A tout seigneur tout honneur : l'hôtel de ville qui a été construit par M. Cossette en 1882, sur les dessins de M. Perrault et Mesnard, architectes, est un bel édifice, aux pro-

portions bien observées. La partie inférieure est réservée à un marché bien ventilé et proprement tenu. Aux étages supérieurs, sont les bureaux des divers services de la cité, la salle des délibérations du conseil municipal, les salles de justice, etc., etc. Cet hôtel a coûté \$20.000. Il a l'avantage d'être bien situé, au centre de la ville, et quelque développement que prendra Valleyfield, il occupera toujours une position centrale, parce que ce développement ne peut s'effectuer qu'entre la gare du Grand Tronc et le canal.

Le bureau de poste est dans la rue qui longe ce canal ; nous n'en parlons que pour dire qu'il est question d'en construire un nouveau plus en rapport avec l'importance de la ville.

De l'autre côté du canal, sur le barrage qui arrête le St-Laurent, et réunit Valleyfield à la Grande Ile, ont été construits le service des aqueducs pour la ville, et aussi celui de l'éclairage à l'électricité, car Valleyfield est très heureusement servi sous ces deux rapports. La canalisation pour la distribution des eaux a été une charge sérieuse pour la cité ; mais les habitants en retirent à tous les points de vue de grands avantages. Il en est de même pour l'éclairage des rues et des abords du canal.

Valleyfield a encore beaucoup à faire pour devenir une cité à la hauteur des améliorations actuelles, surtout dans sa voirie, mais il ne faut pas oublier qu'elle date d'hier, et qu'elle a grandi en quelques années.

Sa population en 1875	était de	3,011,
	en 1880	de 3,598,
	en 1885	de 4,934,
	et en 1890	de 5,616,

Aujourd'hui elle atteint près de 6,000.

C'est une progression si rapide que l'on n'a pu tout faire à la fois. Les villes, dans ces conditions ressemblent à ces enfants qui, par suite d'une croissance exagérée et anormale portent toujours des vêtements trop courts. Le temps n'est pas éloigné où tout se régularisera, et se complètera.

Déjà, les magasins de détail se concentrent et s'installent dans la partie centrale, autour de la poste, non loin du bureau du télégraphe et du téléphone qui mettent le commerce et les habitants en communication avec tous les points du pays.

Les deux gares du Grand Tronc et du Canada Atlantique groupent autour d'elles un certain nombre d'habitations

qui, surtout au premier point, se distinguent par leur élégance, et la belle tenue de leurs jardins. Des hôtels importants et bien fréquentés offrent aux hommes d'affaires et aux visiteurs tout le confort désirable.

L'industrie semble avoir confisqué à son profit la partie de Valleyfield qui, de l'autre côté du canal, se rapproche de la Grande Ile. Là, en effet, se trouve établie la grande manufacture de *Montréal Cotton Cie* dont les hautes tours carrées, avec leurs créneaux donnent de loin à la fabrique un faux air de chateau-fort, et de donjon féodal. Elles sont bien du reste, le chateau fort du XIXe siècle, ces vastes usines où la population ouvrière trouve un salaire assuré et rémunérateur. La *Montréal Cotton Cie*, emploie 1050 ouvriers, et dans ce moment, on établit une nouvelle prise d'eau qui portera à trois le nombre de ses canaux d'alimentation, preuve de la prospérité de cet établissement.

Tout à côté de cette manufacture sont placés les moulins à farine de Bolduc, de Lespérance, MacDonald, minoteries montées d'après les meilleurs systèmes, et ayant une excellente réputation, puis la fabrique de portes et chassis de MM. Bélanger et Préfontaine qui exportent ses produits à Montréal et dans tout le Canada.

Sur un autre canal du St-Laurent, il y a encore la papeterie bien connue de Buntin qui emploie un grand nombre d'ouvriers et fabrique tous les genres de papier; un peu plus loin une fonderie qui fournit aux besoins de Valleyfield et une fabrique de conserves également prospère.

Cette nomenclature, forcément incomplète, prouve déjà suffisamment l'importance commerciale de Valleyfield.

\* \* \*

La paroisse de Valleyfield a eu la bonne fortune d'avoir à la tête de son conseil municipal des hommes dévoués qui ont mis tout en œuvre pour répondre aux besoins réclamés par son développement subit. Aussi nous tenons à relater ici les noms de ses maires dont voici la liste en suivant l'ordre chronologique : Marc-Charles Despocas, Isidore Larocque, Pierre Poulin, Moïse Plante, Joseph Lalonde, Cagetan Sauvé, Onésime Léger, Herménégilde Legault, Célestin Cardinal, Napoléon Hainault et enfin M. John Sullivan le maire actuel.

La liste des maires de la ville, depuis son incorporation en 1874, et sa première assemblée en 1875, contient les noms

suivants : Moïse Plante, Alex. Anderson, Zéphirin Boyer, et John H. Sullivan.

Nous n'avons voulu faire ici que l'esquisse de l'histoire de Valleyfield, pour donner une idée du siège épiscopal du nouveau diocèse. Il n'est pas douteux qu' la présence de Mgr Emard ne soit pour cette cité un grand bien spirituel et temporel.

## ADRESSE DE L'HON. M. PRENDERGAST

### Maire de St-Boniface

*Aux évêques et aux prêtres en excursion au Nord Ouest.*

Messeigneurs,

Mes Révérends Pères,

Messieurs.

Après sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, permettez-moi de profiter de votre passage dans cet établissement qui est son œuvre, et que vous honorez en ce moment de votre présence, pour vous souhaiter une respectueuse bienvenue au nom du conseil et des citoyens de la ville de St-Boniface.

Vous ne verrez guère ici le luxe et les monuments superbes des grandes villes de l'Est, ni même le mouvement commercial de notre plus jeune voisine ; mais nous nous honorons d'institutions admirables dont un clergé généreux nous a dotés, qu'il s'épuise à maintenir et à développer depuis un demi-siècle déjà, aux prix des plus durs sacrifices, et où sont perpétuées sous sa garde, avec un soin jaloux les traditions religieuses et nationales qui sont notre orgueil et notre espoir et nous font catholiques et français.

De toute cette incommensurable région qui s'étend du lac Ontario et du Mississipi du Nord jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique, ce petit coin de terre qu'occupe la ville de St-Boniface et que vous foulez en ce moment, s'enorgueillit d'avoir vu s'élever la première église, la première école, et le premier hôpital ; c'est-à-dire que dans cette moitié de ce vaste continent, c'est ici même que l'Eglise s'est, pour la première fois, manifestée dans la plénitude de sa mission apostolique.

C'est de St-Boniface que sont partis tous ces missionnaires dispersés aujourd'hui dans l'Ouest et l'Extrême-Nord, c'est de cet

arbre planté en 1822 par Mgr Pléssis, et cultivé depuis avec tant de sollicitude par les Provencher, les Damoulin, les Laffèche et les Taché, que ce sont élancés ces rameaux qui vont aujourd'hui porter leurs fruits et la paix de leur ombrage aux coins les plus reculés de cet immense archidiocèse.

Messeigneurs et Messieurs,

Qu'est St-Boniface pour ces extrêmes régions, la province de Québec l'a été longtemps d'une manière absolue, et l'est encore, dans une large mesure, pour nous.

Il y a deux ans, dans la cité de Champlain, un orateur dont le Canada Français s'enorgueillit, adressait à M. le comte de Paris dans une occasion mémorable, les paroles suivantes : « En voyant assis à cette table, à côté de leurs compagnons de voyage, deux princes de la plus antique et de la plus glorieuse dynastie que le monde ait connue, il m'a semblé voir la France elle-même, première mère de cette colonie, venant visiter sa fille ; et j'ai senti monter de mon cœur à mes lèvres l'enthousiaste salutation du poète latin : *Salve magna parens...* Salut, mère auguste et toujours aimée, salut ! »

Et nous, en voyant ce soir, auprès de notre vénéré archevêque, tous ces personnages distingués parmi lesquels l'épiscopat, les lettres françaises et les sciences divines et humaines sont si noblement représentés, il nous semble de même que c'est la vieille province de Québec, véritable mère de cette colonie, qui vient aussi visiter sa fille, et nous ne pouvons que répéter : *Salve magna parens...* Salut, mère auguste et toujours aimée. Voici tes fils qui se sont éloignés de toi, emportés par le vent de la terre, poussés par le souffie de Dieu. Les voici, ils te répondent et t'écoutent. C'est bien ta voix, c'est bien toi : mère auguste, salut !

Messeigneurs et Messieurs,

Nous croyons ne pas mal interpréter vos sentiments, en attribuant ce long voyage que vous avez entrepris, surtout à l'intérêt que vous portez aux missions du Nord-Ouest. L'un de vous d'ailleurs, Messeigneurs, dans un corps brisé par la souffrance, offre un exemple éloquent de ce qu'a fait son dévouement aux missions du Nord, et la plupart d'entre vous, Messieurs, dans des mesures diverses, avez généreusement contribué à la même œuvre. Nous devons trop aux missions des Oblats, nous sommes trop en dette envers notre clergé séculier et particulièrement dévoué, et les di-

vers Ordres, parmi lesquels je ne saurais omettre les pères Jésuites, qui les secondent dans leurs travaux, pour que nous ne considérions pas que cet intérêt se reporte sur nous, et nous vous disons du fond du cœur et pour eux et pour nous : Merci.

Nous vous présentons de nouveau, Messieurs et Mesdemoiselles, l'expression de notre gratitude, et nos souhaits d'heureux voyage, tout en caressant l'espoir que vous nous honorerez de nouveau et pour plus longtemps, de votre présence, au retour.

---

### A MONSIEUR EMARD

---

Au moment où s'imprime la *Semaine Religieuse* ont lieu à Valleyfield les grandes fêtes du sacre de son premier évêque.

Nous ne pourrions donc en publier le compte rendu détaillé que dans notre prochain numéro.

Mais la *Semaine Religieuse* qui n'oublie point l'honneur qu'elle a eu de compter dans sa rédaction Mgr Emard, tient à adresser à Sa Grandeur, avec ses vœux de prospérité et de succès dans la grande mission qui lui est confiée, l'expression de ses plus respectueuses félicitations, et à répéter, après tant de voix plus autorisées : *ad multos annos*.

---

### LETTE DU NORD-OUEST

---

Nous avons déjà rendu compte des fêtes splendides qui ont eu lieu à Prince Albert, à l'occasion de la visite des évêques et autres dignitaires ecclésiastiques partis de Montréal le 16 mai dernier, sous la direction du R. P. Lacombe.

Quittant Prince Albert le lundi matin, 23 mai, les excursionnistes revinrent à Regina, d'où ils partirent mardi pour arriver à Calgary le lendemain vers deux heures du matin.

Calgary est une ville naissante comptant environ 4,000 habitants. C'est une des nombreuses villes du Nord-Ouest qui doivent leur existence au Pacifique Canadien. Toutefois, la première habitation bâtie par les blancs, à l'endroit où se trouve aujourd'hui Calgary, l'a été par les missionnaires Oblats qui avaient ici une chapelle pour les sauvages, longtemps avant la construction du chemin de fer,

Le Père Lacombe a été un des premiers missionnaires de ce pays. C'est lui qui a bâti le couvent occupé par les religieuses Fidèles Compagnes de Jésus, la résidence actuelle des Pères, et l'ancienne chapelle qui vient d'être remplacée par une magnifique église en pierre construite sous la direction du R. P. Leduc, actuellement supérieur de la mission de Calgary. On vient aussi de bâtir un hôpital tenu par les sœurs Grises de Montréal.

A Calgary, comme à St Boniface, Winnipeg et Prince Albert, les excursionnistes ont été l'objet des démonstrations les plus sympathiques. Le maire et les conseillers de la ville sont venus officiellement rendre visite aux évêques et à leurs compagnons de voyage ; et dans l'après-midi, le maire, M. le juge Rouleau, et plusieurs des citoyens de la ville, la plupart protestants, mirent leurs voitures à la disposition des excursionnistes et leur firent visiter la ville et ses environs.

Le soir, après l'exercice du mois de Marie, il y eut banquet offert par les catholiques de la ville. On comptait une centaine de convives. M. le juge Rouleau présidait, ayant à sa droite le maire de la ville. Mgr Dubamel, en l'absence de Mgr Taché, présidait à la table des évêques.

Jeudi, jour de l'Ascension, à 8 heures, Mgr Taché administra le sacrement de confirmation, et Mgr Dubamel prêcha en anglais. A dix heures et demie il y eut messe pontificale, chantée par Mgr Lorrain, et sermon en français par M. Leclerc, curé de St Joseph. A trois heures, trois adultes cris et un enfant étaient baptisés. Le Père Lacombe prêcha en cris ; Mgr Lafleche administra le baptême ; Mgr Hamel, V. G. de Québec, et M. le chanoine Maréchal, V. G. de Montréal, servirent de parrains à deux des adultes, appartenant tous deux à la nation des Cris. Le soir, aux vêpres chantées par M. Maréchal, Mgr Brondel donnait le sermon en anglais.

Vendredi matin, les excursionnistes se mettaient en route pour Edmondton et St-Albert, où une magnifique réception leur a été préparée par Mgr Grandin.

A Calgary, outre l'évêque officiant, il y avait au chœur deux archevêques, quatre évêques et une vingtaine de prêtres. Ce matin, Mgr Grouard nous a quittés ; il a pris les devants pour se rendre à St-Albert avec un père, un frère Oblat, et deux sœurs grises qui, avec d'autres déjà rendus à St-Albert, doivent se mettre en route pour les missions du Nord.

## L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

## La mission St-Isidore.

(Suite).

A la fin de 1852, les sœurs de la Providence avaient donc à la Longue-Pointe deux établissements : celui de la Ferme Saint-Isidore, placé alors sous la protection de Saint-Jean-de-Dieu et spécialement affecté aux aliénés, et le couvent Saint-Isidore situé au village, servant à la fois d'école pour les filles et d'asile pour les prêtres infirmes ou âgés.

Pour recevoir les aliénés à la ferme, on avait utilisé les bâtiments que l'on possédait, auxquels sœur Praxède (1), alors supérieure de la mission, avait fait ajouter quelques annexes, mais la communauté n'avait pas les ressources suffisantes pour créer de toutes pièces un hospice. Il ne faut point oublier que les sœurs obéissaient uniquement à un sentiment de charité en se chargeant de ces malheureux qui ne trouvaient alors, dans le district de Montréal, aucun asile pour soigner leur maladie, le seul établissement hospitalier, St-Jean Dorchester, n'ayant été ouvert qu'en 1861.

\* \*

C'était, il faut bien le dire, une installation fort primitive que celle de la ferme Saint-Isidore. Le personnel, chargé de ce nouveau service était lui-même peu au courant de la manière de traiter ces *patients* (2), difficiles à gouverner, et ce ne fut pas sans quelque danger que les sœurs acquirent l'expérience qui leur faisait défaut.

L'espace manquait ; bien des précautions nécessaires étaient ignorées, et il fallut de la part des gardiennes une grande somme de dévouement, et un véritable courage pour accomplir, dans ces conditions défectueuses, la mission que leur faisait accepter leur esprit de sacrifice. Mais elles avaient à cœur de remplir le vœu de leur fondatrice, et malgré bien des difficultés, elles persistèrent dans leur bienfaisante entreprise.

(1) Sr Praxède, supérieure de 1849 à 1855, mérite une mention spéciale parmi les supérieures de la mission Saint-Isidore, parce qu'elle eut la charge de l'aménagement des premiers aliénés qui y furent placés, et aussi, parce qu'elle est l'une des fondatrices des missions de l'Orégon où les Sœurs de la Providence ont créé d'importantes institutions de charité. Elle était la nièce de Mgr Prince, premier évêque de St-Hyacinthe. Elle est morte le 24 décembre 1889 dans la maison provinciale de Vancouver (Washington).

(2) C'est le nom sous lequel sont désignés les aliénés dans les hospices du Canada.

Le courage des sœurs, dans ces premiers temps, fut mis plusieurs fois à l'épreuve, comme le témoignent quelques-uns des faits suivants. Un jour, c'était un fou furieux qui, dans un violent accès, se précipitait sur ses gardiennes, obligées de fuir pour échapper à ses coups. Une autre fois, une pauvre folle, jusque-là très calme, devenait tout-à-coup en proie à une surexcitation extrême, s'emparait d'une lampe à pétrole, et la brisait avec colère, s'exposant elle-même ainsi que celles qui la veillaient à être brûlées vives. La surveillance, dans un local destiné à une toute autre appropriation, était des plus difficiles.

Ces raisons ne permirent pas d'avoir à la ferme un grand nombre de malades, et jusqu'en 1856, le chiffre des aliénés fut de 17 à 20.

\* \* \*

A cette époque, la communauté décida, dans un but d'économie, et aussi pour donner à ses pensionnaires une meilleure installation, de les transporter au couvent Saint-Isidore.

Sœur Zotique (1), une des fondatrices de la Providence, était alors supérieure de la mission : la translation eut lieu le 30-octobre 1856, et depuis lors, jusqu'en 1873, les bâtiments de la ferme St-Isidore ne furent plus occupés par les sœurs. Ce berceau de l'Asile St-Jean-de-Dieu n'existe même plus aujourd'hui : les constructions qui s'élevaient entre la route actuelle qui va de Montréal au Bout de l'Île et le St-Laurent, sur le bord du fleuve, ont été détruites, partie en 1862 et partie en 1886, et les matériaux utilisables employés à élever au couvent St-Isidore un nouveau bâtiment pour les aliénés. L'herbe d'une prairie fertile recouvre le sol autrefois occupé par ces constructions, et les seuls témoins de cette époque sont quelques bouquets d'arbres qui indiquent la place de l'ancien jardin des sœurs.

\* \* \*

Le couvent St-Isidore était, du reste, mieux approprié pour y soigner les malades. Il n'avait pas encore cependant la belle apparence qu'il offre aujourd'hui. En 1856 c'était une maison partie en pierre, partie en bois, à deux étages, d'une longueur de 96 pieds, faisant face au St-Laurent, dont elle était séparée par une terrasse ombragée de grands arbres. La maison était double, avec corridor au milieu. Les

malades furent placés dans le côté sud, et là, chacun d'eux avait aux divers étages une chambre spéciale.

En 1863, on construisit un bâtiment dans la cour du couvent, sur le bord de la rue du village, relié à la maison principale par un passage couvert et exclusivement réservé aux aliénés. Il était ainsi plus facile de veiller sur eux et d'arriver en même temps à une certaine classification, car on pouvait disposer de quelques pièces dans le couvent même, pour des malades exigeant des soins particuliers ou pour ceux qui payaient pension. Il y en eut, en effet, plusieurs de cette dernière catégorie.

Malgré ces améliorations, il fut cependant difficile de loger plus de 20 à 25 patients.

Comme position, au point de vue sanitaire, le couvent St-Isidore offrait des avantages précieux : un calme parfait, condition indispensable pour le genre de malades qu'il recevait ; beaucoup d'air, de la verdure, un panorama splendide et toujours varié. On peut s'en rendre compte en visitant la maison actuelle qui ne se distingue que par son importance des habitations élevées sur le bord de la route conduisant de Montréal à la Longue-Pointe. Même style, mêmes volets verts, même pierre de granit sombre. La cour est celle d'une ferme, avec sa vacherie, ses remises, sa porcherie et les poules s'y ébattent en liberté comme dans celles des exploitations voisines. Un vaste jardin potager, parfaitement entretenu, a été créé près du couvent et offre, en ces premiers jours de juin, l'agréable coup d'œil de ses arbres fruitiers en fleurs.

## CHRONIQUE

\* \* Lundi, 6 juin, à la cathédrale, par Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

*Tonsure* : M. Damien Corbett, St-Jean, N. B.

*Ordre Mineur* : M. Damien Corbett, St Jean, N. B.

*Diaconat* : M. Placide Desrosiers, Montréal.

\* \* Mardi dernier, l'Ordre des Forestiers Catholiques, qui avait choisi Montréal pour la réunion de son assemblée générale annuelle, assistait à une grand'messe célébrée dans l'église Notre-Dame en présence de Monseigneur l'archevêque de Montréal. M. l'abbé Bergeron, curé des canadiens à Chicago, officiait, et le R. P. Tesnière a fait le sermon.

\* \* La Révde Mère Marie de Ste-Marine, a été nommée, le 6 juin courant, supérieure générale des sœurs du Bon Pasteur à Angers, (France), maison-mère de celle de Montréal.

\* \* Une belle parole de M. Eugène Veuillot relativement à la lettre de Léon XIII que nous continuons à publier aujourd'hui.

« Nous avons publié la lettre du Souverain Pontife, aux cardinaux français sans y joindre aucun commentaire. Nous ne la commenterons pas davantage aujourd'hui. Devant un texte si ferme et si clair, les catholiques n'ont qu'une conduite à tenir : remercier et obéir. *L'Univers* pourrait se dispenser de dire que cette conduite, il la tient avec joie. Nul ne nous contestera le droit d'ajouter que, même si notre satisfaction n'était pas complète, absolue, notre obéissance et nos remerciements seraient sincères. Nous sommes de ceux qui, lorsque Rome donne un enseignement, n'ont jamais rien à objecter et que l'on ne voit pas s'appliquer à le tourner, tout en déclarant y applaudir ».

\* \* On vient de célébrer en Pologne le cinquantenaire de la fondation de la Congrégation de la Résurrection qui, pendant un demi-siècle, a travaillé avec tant de zèle et de dévouement à affermir le règne de Dieu sur la terre polonaise. OEuvre posthume d'un pays malheureux, inspiré sur la terre d'exil à un groupe d'hommes d'élite, cette Congrégation, mûrie au sein de l'émigration polonaise échouée sur les rives de la Seine à l'issue funeste de la guerre d'indépendance de 1831, vint se constituer définitivement à Rome, aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. C'est le 17 avril 1842 que quatre jeunes gens, Pierre Semenenko, Jérôme Kajsievicz, Joseph Hube et Charles Kacsanowski, ayant accepté, avec quelques modifications, la règle de saint Benoît, se lièrent par des vœux solennels, en la catacombe de St-Sébastien. Dès lors la jeune communauté prit un essor rapide et fécond. Adoptant le nom mystique qui les désigne ju-qu'ici, les Pères de la Résurrection travaillaient à la renaissance chrétienne et morale de leur patrie, tout en espérant et en implorant des miséricordes divines sa résurrection politique, après tout un siècle de servitude et d'oppression. Il est impossible de résumer en peu de mots le bien immense accompli en cinquante ans par cette poignée de saints et savants religieux. En premier lieu, par leur résidence à Rome, ils formaient dès le commencement un lien vivant entre la Pologne et le Saint-Siège ; ils renseignaient le Vatican sur la situation de l'Eglise polonaise ; ils constituaient en quelque sorte une légation, un bureau d'information, qui tenait le Pape au courant des persécutions russes et prussiennes qui s'abattaient plus particulièrement sur les catholiques polonais. Pie IX témoignait la plus vive considération aux Pères Résurrectionnistes, et leur avait confié la direction du séminaire polonais à Rome.

### AUX PRIERES

Charles Paquet, ancien zouave pontifical, Rome.

Madame Vve Alexandre Archambault, Montréal.

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

**25c et 50c le FLACON.**

### CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de **deux flacons**. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il **n'a pas toussé** depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESRAIERS,  
No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598 rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chacune.

PHARMACIEN.

Pharmacie, 179<sup>1/2</sup> rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Lavolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue, ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aigüe qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,  
RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavolette, Ecr., M., D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avons depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonnier de la maison Chs Desjardins & Cie, 1537 rue Ste-Catherine.

Propriétaire : J. G. Lavolette, M. D.  
217, Rue des Commissaires, Montréal.

# QUEEN'S ANTI-HAIRINE

**D**ÉCOUVERT PAR HAZARD. -- Un Chimiste, en traitant une composition chimique dans son laboratoire, s'aperçut que le dos de la main sur laquelle une partie de cette composition était tombée par hasard, se trouvait subitement dégarinée de poils. On a constaté l'effet surprenant de cette préparation que nous avons immédiatement mise en vente, et qui a obtenu un succès prodigieux. Elle est connue dans le monde entier sous le nom de **Queen's Anti-Hairine**.

Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent tendant au même but. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **Queen's Anti-Hairine** qui dispense de se raser, en empêchant ainsi pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine", \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 RACE STREET, CINCINNATI OHIO**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour le moindre dommage qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

**SPÉCIAL.** -- Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine, nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillon de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

 Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS**, Agents en gros, Cincinnati, Ohio.

— LA —

## ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



**CASTLE & FILS**  
VITREUX D'ÉGLISE...  
GRISAILLE ET MOSAÏC  
PERSONNAGES ET TAB-  
LEAUX

**CLOCHES D'ÉGLISE**

*REFERENCES*

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEAU  
ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.  
" BUCKINGHAM P. Q.  
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
SA GDR, MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
REV. M. BOISSINHAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
ET PLUSIEURS AUTRES

**40, rue Bleury, Montréal.**

**La BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

Oa y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

**F. ED. MELOCHE**

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

**ARTISTE PEINTRE**

*Décorations d'édifices publics, religieux et civils.*

**Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

**1670, Rue Notre-Dame, Montréal.**

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**C. S. GAGNIER**

Etablie en 1850.

**PEINTRE DECORATEUR**

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

**ADOLPHE PERRAULT**

RELIEUR, Etc.

**No 15 RUE ST-VINCENT - MONTREAL**

*Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

**Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.**

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**No 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

# ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS RELIEURS

191 et 193 rue St-Urbain - - Montréal.

**HARMONIUM** neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**CELEBRE VIN DE MESSE " MULLER "**

ET HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE

Offerts aux Messieurs du clergé, par

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs

**2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs**

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
; MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPECIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 878 E,

**107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.**

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
ETABLIE EN 1825.  
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THEBIAULT**

**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**

**16; et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.**

Telephone No 1399.

Prix Modérés.

Spécialité : Embaumer.

**A. PALASCIO MARCHAND DE FER**  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Maubliers etc., une spécialité.

**390, Rue St-Jacques, 390.**